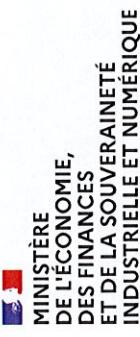


Les bons réflexes



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES,
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

1 Attention aux numéros inconnus.
Je reste toujours vigilant et j'applique les deux mots d'ordre quand je ne connais pas un numéro ou lorsque je navigue sur internet :
#jencliquenpas #jenappellepas !

→ Je ne comprends pas un montant inhabituel sur ma facture mobile ou fixe et je pense être victime d'une fraude aux numéros surtaxés ?
Je dépose un signalement sur www.surmafacture.fr

2 Si j'ai un doute sur un numéro que l'on m'invite à rappeler ; je consulte l'annuaire inversé sur www.surmafacture.fr pour connaître le service et le prix.

→ Je suis victime d'un message ou un appel non sollicité (spam) sur mon téléphone ? Je le signale au



ou sur www.33700.fr



Je veux signaler un problème de consommation avec un professionnel et me renseigner sur mes droits
Je dépose un signalement sur signal.conso.gouv.fr
ou sur l'application



3 Je me protège en activant l'option de blocage des appels vers les numéros surtaxés, auprès de mon opérateur téléphonique.

4 J'apprends à reconnaître la siglaétique tarifaire des numéros surtaxés :
• vert = gratuit
• gris = prix d'un appel normal
• violet = numéro surtaxé
Quand j'appelle un numéro surtaxé, l'appel doit toujours débuter par un message d'information tarifaire.

Numéros surtaxés et abonnements internet :

Attention aux pièges

J'évite les mauvaises surprises sur ma facture de téléphone



Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes

